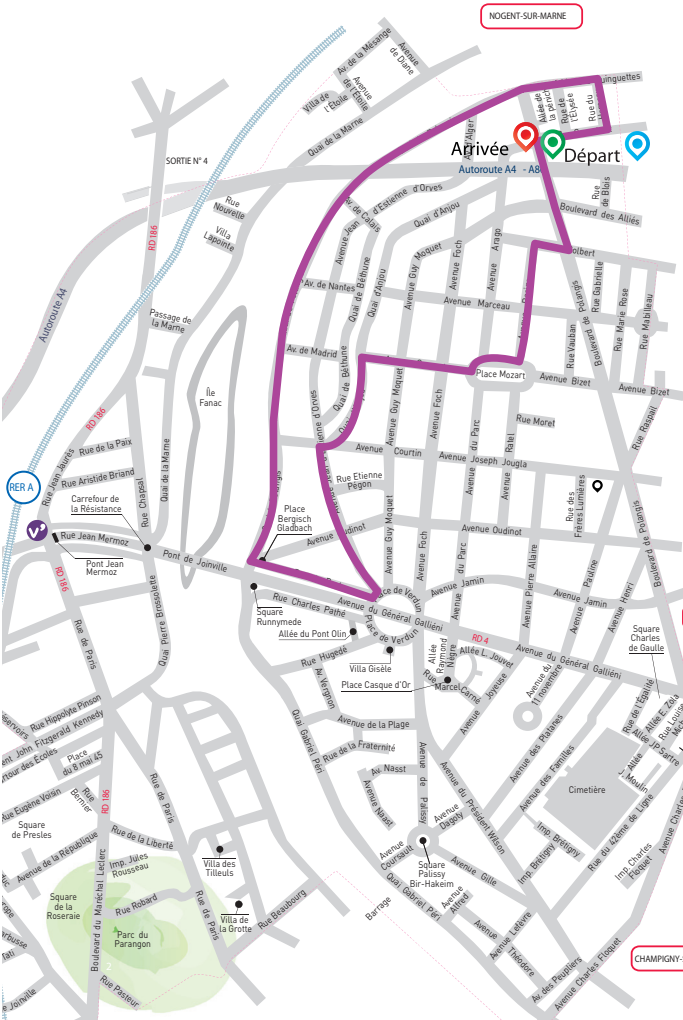


**INSCRIPTION :**

- AC Paris Joinville - Stade GARCHERY - 12 av des Canadiens - 75012 Paris
- Inscription internet > [contact.acpj@gmail.com](mailto:contact.acpj@gmail.com)



**Renseignements**

Mairie de Joinville-le-Pont  
 Service des Sports  
 23, rue de Paris  
 Tél. : 01 49 76 60 71

ACPJ  
 Portable : 06 52 81 02 41  
 Mail : [contact.acpj@gmail.com](mailto:contact.acpj@gmail.com)

**10km**  
 3 boucles

**Parking  
 Consigne  
 Village exposants  
 Récompenses**

Les dossards pourront être retirés le samedi 16 septembre 2017 entre 13h00 et 17h00 au stade JP Garchery, 12 avenue des Canadiens, 75012 PARIS – RER A Joinville le Pont  
 Possibilité de retirer les dossards au départ à partir de 8h le jour de la course.  
 Inscription le jour même moyennant un supplément - Clôture des inscriptions 45 minutes avant le départ.

**COUPON RÉPONSE**



**A ENVOYER AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2017**

A.C.P.J. - Stade Jean-Pierre GARCHERY - 12 avenue des Canadiens - 75012 PARIS  
 Accompagné obligatoirement du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de A.C.P. Joinville  
 Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation

Cocher :  pour le 10 km (+15 ans) : 15€\* (+5€ si inscription sur place)  
 pour le 1000 m (nés à partir de 2010) : GRATUIT

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
 NE(E) LE : \_\_\_\_\_ NATIONALITE : \_\_\_\_\_  
 SEXE : \_\_\_\_\_ N° LICENCE FFA : \_\_\_\_\_  
 CLUB : \_\_\_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL, VILLE : \_\_\_\_\_  
 E-MAIL : \_\_\_\_\_ DATE, SIGNATURE : \_\_\_\_\_

Pour le 10km récompenses aux premiers de chaque catégorie (cadets à V3).  
 Droit d'image : j'autorise expressément les organisateurs de la course à utiliser les images sur lesquelles je pourrais apparaître, lors de ma participation à la manifestation, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

**En application de la loi n° 99.223 votée le 23 septembre 1999, tous les coureurs sont obligés de fournir la preuve de leur aptitude à la pratique de la course à pied en compétition par la fourniture d'un certificat médical délivré par un médecin suite à un examen médical.**

- 1) Si vous êtes coureur licencié FFA, portez votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription. Vous devrez présenter votre licence au moment du retrait des dossards
- 2) Si vous êtes coureur non-licencié, vous devez fournir obligatoirement avec votre inscription et votre règlement un certificat médical de moins de 6 mois à la date de la course.

**Attention :** Aucune inscription ne sera enregistrée sans la preuve de l'existence du certificat médical ou de la licence comme indiqué ci-dessus.

